

Université INUKA

Institut de la Recherche Scientifique, de l'Innovation et du Développement

OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI DANS LA CARAÏBE (OMEC)

ÉCONOMIE

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN HAÏTI

Assurer l'insertion professionnelle des jeunes est un défi majeur qu'aucun gouvernement haïtien n'a jamais pu relever. Puisque le marché de l'emploi est très peu exploré dans le pays, faute d'information sur son évolution, les mesures susceptibles d'être adoptées pour favoriser l'accès à un emploi stable et durable peuvent s'avérer inefficaces. L'incapacité des autorités publiques à inverser la courbe du chômage sous-tend une sous-utilisation croissante du facteur travail en Haïti. Cet article présente une analyse succincte des causes potentielles de cette dernière.

Consciente de l'ampleur du chômage dans le pays, l'Université INUKA a publié en 2004 une étude sur « le marché de l'emploi en Haïti »ⁱ. Elle consistait à mieux cibler les métiers d'avenir et en demande dans le pays de 1997 à 2001. Les principaux résultats ressortant de cette étude montrent que, durant cette période, les emplois sont en majeure partie fournis par le secteur privé. Les professions les plus sollicitées sont la comptabilité, la gestion, l'économie et le génie. Les entreprises exigent le plus souvent que les nouveaux recrues soient diplômés et connaissent au moins une langue étrangère.

Dans l'objectif de faire ressortir les tendances du marché, l'Université a aussi réalisé une autre étudeⁱⁱ qui s'étend sur la période allant de 2002 à 2007. Les résultats révèlent qu'au cours de cette période les offres ont évolué à la hausse et les principaux créateurs d'emplois sont les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et le secteur privé. Les techniciens sont très peu demandés alors que la demande des cadres est en hausse dans les deux périodes mais légèrement plus faible dans la deuxième.

Les disciplines de premier choix de la première période gardent encore leur position sauf l'économie, mais on observe une légère affinité pour d'autres branches comme l'informatique, le marketing et l'éducation. Ces résultats, quoique ayant des limites, constituent la preuve que les offres sont dynamiques et que le marché doit s'ajuster en conséquence pour équilibrer l'offre et la demande, par extension, réduire le niveau du chômage dans le pays.

Le chômage est la situation où une partie de la population active est à la recherche d'un emploi, mais n'en trouve pas. Le chômage naturel, le chômage frictionnel et le chômage structurel en sont les principaux types.

Le taux de chômage naturel est le taux moyen autour duquel le chômage fluctue. Il dépend du taux d'embauche, soit la fraction d'individus qui trouvent un emploi chaque mois, et du taux de perte d'emploi, i.e. la fraction d'individus qui perdent un emploi chaque mois. Les autorités publiques peuvent réduire le taux de chômage naturel soit en augmentant le taux d'embauche, soit en réduisant le taux de perte d'emploi (voir annexe).

Cette assertion a pour fondement deux hypothèses classiques. L'une stipulant que la cause du chômage est la perte d'emploi et celle du départ du chômage est l'acquisition d'emploi. L'autre est l'état stationnaire où le nombre de nouveaux chômeurs est équivalent au nombre de nouveaux employés. Reste à savoir comment s'y prendre pour vérifier cette assertion dans le cas d'Haïti.

Les bases de données disponibles disposent très peu d'information sur les chômeurs en Haïti. Dans les pays où les autorités locales se préoccupent de l'inversion de la courbe du chômage, il existe des agences d'emploi où l'on peut recueillir des données sur les demandeurs d'emplois. Puisque ces agences se chargent du placement des demandeurs, il est aisé de calculer les taux d'embauche et de perte d'emploi rien qu'en ayant accès aux informations disponibles sur leur site web ou à leur base de données administratives.

En Haïti, les agences sont inexistantes. Les sites d'emplois tels que Jobpaw.com, Job509.com pourraient bien jouer ce rôle s'il fallait nécessairement s'inscrire pour avoir accès aux offres disponibles. En procédant ainsi, ils

pourraient régulièrement mener une enquête auprès de leurs abonnés pour déterminer le rythme d'embauche et de licenciement de ces derniers. Ceci aurait un double avantage. D'un côté, il serait possible de déterminer les caractéristiques des plus employables et celles des moins employables. De l'autre, il serait aussi possible de déterminer la durée de

l'emploi. Une fois ces informations disponibles, l'État saurait quelles mesures adoptées pour favoriser la création d'emploi et l'insertion professionnelle. À l'instar des autres pays, il incombe à l'État haïtien d'innover en la matière en créant une agence publique d'emploi avec un bureau central dans la capitale et des annexes partout sur le territoire national.

Le chômage frictionnel, probablement le plus important en Haïti, est une fraction du chômage total expliqué par le temps nécessaire à la recherche d'un emploi. Il dépend des compétences et des capacités des travailleurs. Un tel chômage sera persistant si la main-d'œuvre disponible ne répond pas aux attentes des employeurs. Pour ce, il est incontournable de s'informer en permanence sur les tendances du marché du travail.

Nombreux sont ceux qui, en Haïti, se plaignent du temps et de l'énergie qu'ils consacrent à la recherche d'un emploi mais n'arrivent pas à en trouver. S'il arrive qu'ils en trouvent un, celui-ci ne reflète pas leurs véritables compétences (déqualification), ce qui crée de la frustration au travail. L'une des principales causes est que les compétences du travailleur souvent divergent par rapport à celles que recherche l'entreprise. En l'occurrence, les gens doivent être mis au courant des métiers en demande.

Ayant pris connaissance des métiers porteurs, les travailleurs potentiels, notamment les jeunes, peuvent mieux s'orienter dans leur choix de carrière. Ainsi sera favorable la rencontre entre l'offre et la demande. L'Université INUKA s'est avérée pionnière dans la matière en publiant, comme évoqué au début de l'article, des travaux

Annexe

$$L = E + U \Rightarrow$$

L: la population active

E : le nombre d'employés

U : le nombre de chômeurs

$$E = L - U$$

f: Taux d'embauche

s: Taux de séparation

$f \times U$: Nombre de nouveaux recrues

$s \times E$: Nombre de nouveaux chômeurs

$f \times U = s \times E$ (état stationnaire)

$$f \times U = s \times (L - U)$$

Divisons les deux membres par L

$$f \times \frac{U}{L} = s \times (1 - \frac{U}{L})$$

$\frac{U}{L}$: Taux de chômage

$$\frac{U}{L} = \frac{s}{s+f} \Rightarrow \frac{U}{L} = \frac{1}{1+f/s}$$

cf. Gregory N. Mankiw (2013),

Macroeconomics, 8e éd., p. 179- 200

sur l'évolution du marché du travail en terme des compétences requises par les recruteurs locaux. Les sites d'emplois tels que Jobpaw.com, job509.com, erecruitment.com font aussi un travail louable en publiant régulièrement des offres d'emploi disponibles. Toutefois, ces informations, pour être efficaces, doivent avoir une couverture nationale.

Le gouvernement haïtien a aussi un rôle prépondérant à jouer dans la réduction du chômage frictionnel. Considérant par exemple la mise en place de l'agence publique d'emploi, compte tenu des informations recueillies sur l'employabilité, l'État peut créer des programmes de formation à l'insertion. Il peut aussi accorder des subventions à l'embauche. Le Programme d'Initiation des Jeunes à l'Emploi (PIJE), récemment mise en place par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), constitue bien un exemple, mais ne concerne qu'une faible quantité d'étudiants (les lauréats) et non les chômeurs. Ce programme, à lui seul, est insuffisant pour résorber les problèmes liés au chômage en Haïti. L'allocation optimale des ressources nécessite la prise en compte des informations disponibles. Celles-ci proviennent des données qui, dans le cas d'Haïti, sont rares

(voire inexistantes), ce qui peut compromettre la réussite de tout programme d'insertion.

Le chômage structurel, lié aux rigidités des salaires et au pouvoir de négociation des organisations syndicales, représente l'écart entre le nombre d'emplois disponibles et le nombre de demandeurs d'emplois. Évidemment, ce chômage est aussi considérable dans le pays, car la majorité de la population souhaite travailler, mais les emplois disponibles sont largement insuffisants pour répondre à la demande d'embauche (déséquilibre du marché du travail). Par contre, l'on ignore l'impact du salaire minimum qui a été instauré en 2009 (200 gourdes par jour) puis révisé à la hausse en 2014 (260 gourdes par jour) sur la création d'emplois dans le pays. Il n'existe aucune information sur la quantité d'employés qui ont été licenciés (destruction d'emplois) ou le nombre d'entreprises qui se voyaient obligées de fermer leurs portes suite à l'application d'une telle loi. Or, pour évaluer l'efficacité d'une politique, il faut avoir des données. En Haïti, l'informalité de l'économie rend toute analyse quantitative un travail pénible et souvent médiocre en raison de la fiabilité des données collectées. Les institutions (IHSI, MAST, MCI...) qui sont responsables de la cueillette des données sur l'emploi le font occasionnellement et ces dernières sont souvent absentes pour certaines périodes, ce qui tend à biaiser les résultats des analyses.

Dans un pays comme Haïti, un salaire minimum inférieur au salaire d'équilibre peut s'avérer bénéfique à l'embauche. Certes, l'inconvénient est la faible amélioration (voire négligeable) du pouvoir d'achat du travailleur, mais l'avantage en est le sentiment de la non-exclusion de la société. Le chômage crée un sentiment d'exclusion en ce sens que le chômeur se voit refuser l'opportunité de contribuer à la production nationale.

Les indemnités de chômage risquent d'intensifier le chômage structurel, mais en Haïti les chômeurs ne sont pas indemnisés. Vu le nombre de personnes sans emploi dans le pays, indemniser le chômage pèserait lourdement sur le budget du gouvernement. Par contre, fournir une assistance tant financière que technique aux chômeurs peut être aussi une source de motivation soit pour améliorer leurs compétences ou les inciter à se reconvertir (changer de secteurs d'activité). Par exemple, si le Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES) crée un fonds d'assurance-chômage tout en fixant une période déterminée d'indemnisation, l'indemnisé, par souci de maintenir son niveau de vie, sera plus enclin à chercher un emploi avant l'échéance ou peut en profiter pour mettre à jour ses connaissances, par extension, maximiser sa chance de se faire embaucher à court ou à moyen terme. Aussi FAES peut accompagner l'indemnisé, par le truchement d'un programme de formation, tout le long de sa recherche pour l'aider à sortir du chômage même avant l'échéance.

En Haïti, la cueillette des données sur l'emploi reste et demeure problématique. Compte tenu de l'importance de ce dernier pour la croissance économique du pays, l'État doit intervenir pour inciter les universités à mener des travaux s'y afférant. Ailleurs, les gouvernements et autres instances concernées subventionnent les universités, celles-ci à leur tour utilisent ces fonds pour encourager les étudiants à faire de la recherche dans un domaine jugé économiquement et socialement bénéfique, mais peu exploité.

Le monde évolue, les besoins aussi. En l'occurrence, les entreprises font de l'innovation un instrument indispensable pour faire face à la concurrence et exigent de nouvelles compétences. Puisque le marché du travail est dynamique, les universités ont leur partition à

jouer pour assurer la rencontre entre l'offre et la demande du travail.

L'Université INUKA contribue à l'amélioration de la productivité du pays en formant des jeunes cadres dont les compétences sont reconnues à l'échelle nationale et internationale. Sa mission, toutefois, ne se résume pas uniquement à la formation, mais aussi à promouvoir la recherche (source d'innovation) dans le milieu universitaire et ainsi aider les décideurs publics à prendre des décisions plus efficaces, en mettant à leur disposition des données reflétant les réalités socio-économiques du pays.

Il existe au sein de l'Université INUKA, une unité de recherche baptisée «Observatoire du Marché de l'Emploi dans la Caraïbe (OMEC)», envisagée dans le cadre de la Chaire Interuniversitaire de la Caraïbe (CIC), initiée par la CORPUCA^{iv} avec la collaboration de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). L'OMEC vise à mettre à disposition du grand public des informations fiables sur les tendances du marché de l'emploi en Haïti et dans les autres pays de la Caraïbe. Étant donné son importance pour le monde universitaire, cet Observatoire peut être considéré comme l'un des piliers de la CIC. Toutefois, la collaboration avec tous les acteurs concernés (publics et/ou privés) lui est indispensable dans l'atteinte de son objectif.

À Suivre.

Sonel PYRAM
Observatoire du Marché de l'Emploi dans La
Caraïbe (OMEC)

ⁱ INUQUA. (2004, Décembre). *Le Marché de l'Emploi en Haïti. Rétrospectives et prospective 1997-2007*. Port-au-Prince, Haïti: Presses Nationales d'Haïti.

ⁱⁱ Cette étude a été réalisée en 2009 mais n'a pas été publiée. Les résultats sont disponibles sur demande.

ⁱⁱⁱ IHSI : Institut Haïtien de Statistique et de l'informatique;
MAST : Ministère des Affaires Sociales et du Travail;

MIC : Ministère du Commerce et de l'Industrie.

^{iv} CORPUCA : Conférences des Recteurs et Présidents des Universités de la Caraïbe